

La lutte contre les violences domestiques est relancée

Une motion demande au Conseil d'État de revenir sur ses mesures d'économie et de réallouer la somme d'un million aux associations.



Léa Frischknecht

Publié aujourd'hui à 11h02



Selon le rapport Iceberg du BPEV, à Genève, une femme sur quatre rapporte avoir subi des atteintes psychologiques à la suite de violences en couple.

IMAGO/peopleimages.com



En bref:

- Une motion demande de réintégrer un million de francs pour les associations qui luttent contre les violences domestiques.
- L'association F-information a mené plus de 100 entretiens depuis janvier grâce à ces fonds.
- Le Foyer Arabelle craint la disparition de son équipe mobile de prévention des violences.
- Le nouveau numéro d'urgence 142 est prévu pour mai.

Alors que l'Exécutif cantonal doit présenter une nouvelle mouture du budget 2026 fin mars, une motion des Verts, du PS et du MCG lui demande de revoir sa copie sur [la lutte contre les violences domestiques](#). En 2025, le Grand Conseil avait en effet octroyé un million de francs pour financer des projets portés par des associations. Mais cette même enveloppe a été rayée du projet de budget 2026.

Un non-sens pour la députée Verte Emilie Fernandez, première signataire de la motion. «Je ne comprends pas que le Conseil d'État veuille faire des économies sur le dos de ces associations alors que la lutte contre les violences domestiques et liées au genre fait partie des priorités du programme de législature, réagit-elle. Il y a un manque de cohérence évident.»

Si les associations concernées avaient été averties du fait que l'enveloppe pourrait ne pas être reconduite en 2026, c'est tout de même la douche froide. Sylvie Fischer, responsable de [l'espace d'accueil et d'orientation pour femmes et familles «F-information» ↗](#), rappelle que les subventions étaient conditionnées à l'élaboration d'un nouveau projet. L'association a donc lancé, en janvier dernier, une consultation inconditionnelle pour les femmes victimes de violences domestiques.

«Nous avons mené plus de 100 entretiens, explique-t-elle. Si tout s'arrête, ce sont plusieurs dizaines de femmes qui se retrouveront sans aide.»

Les conséquences dévastatrices des violences domestiques

Même constat au [Foyer Arabelle ↗](#), où la subvention a permis la création d'une équipe mobile de soutien et de prévention des violences. «À Genève, le réseau est assez bon pour les situations d'urgence, mais il fallait désormais axer sur la prévention, explique le directeur Marc-Antoine La Torre. Cette équipe se déplace pour prévenir l'escalade des violences domestiques et éviter les récidives.»

Tous deux rappellent que selon le dernier rapport de l'Office cantonal de la statistique, les violences domestiques représentent la moitié de l'ensemble des infractions pour violence. «Étant donné l'ampleur des efforts nécessaires pour lutter contre les violences domestiques, il serait préférable que nous puissions concentrer toute notre énergie sur l'accompagnement des victimes et sur la prévention des situations violentes, plutôt que de devoir constamment justifier les

ressources indispensables à cette cause», soupire Marc-Antoine La Torre. Ces violences engendrent un coût estimé à environ 600 millions de francs par an pour la société suisse.»

L'urgence sera demandée pour la motion qui devrait être traitée lors de la prochaine session du Grand Conseil. Reste que le nouveau projet de budget pourrait être à nouveau balayé par le Législatif. Dans un tel cas, le texte demande que le million de francs prévu au budget 2025 continue de financer ces projets tant que durera le régime des douzièmes provisoires.

NEWSLETTER

«Dernières nouvelles»

Vous voulez rester au top de l'info? «Tribune de Genève» vous propose deux rendez-vous par jour, directement dans votre boîte e-mail. Pour ne rien rater de ce qui se passe dans votre canton, en Suisse ou dans le monde.

[Autres newsletters](#)

Inscrit

Léa Frischknecht est journaliste RP à la rubrique genevoise. Elle traite notamment des sujets liés à l'école et la formation mais également la justice et la commune de Lancy. Elle est titulaire d'un Bachelor en Science politique de l'Université de Genève et d'un master de journalisme de l'Université de Neuchâtel. [Plus d'infos](#)

Vous avez trouvé une erreur? [Merci de nous la signaler.](#)

2 commentaires